

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 21 MARS 2019

Scola Elementaria
CHARLES BONAFEDI

Téléphone
 04 95 78 76 87

Courriel
 ec-el-annexe@ac-
 corse.fr

3, bd Adolphe Landry
 20000 AJACCIO

Emargements

M. KERICHARD S.	Directeur	Présent
Me SUSINI D.	I.E.N	Excusée
Me OTTAVY M.R.	Adjointe ville d'Ajaccio	Présente
Me AUGER-OTTAVI Danièle	D.D.E.N	Présente
M. EMMANUELLI Bruno	DGSF Ville Ajaccio	
M. PERRINO J.L.	Enseignant	Présent
Me FOTI S.	Enseignante	Présente
Me LEANDRI C.	Enseignante	Présente
Me ALFONSI L.	Enseignante	Excusée
Me SUSINI K.	Enseignante	Excusée
Me BONNAFOUX A.M.	Enseignante	Présente
Me FACCHINI S.	Enseignante	Présente
Me GARAUDELLE F.	Enseignante	Excusée
Me ECHASSON C.	Enseignante	Présente
Me OTTAVI V.	Enseignante	Présente
Me PAOLI C.	Enseignante	Excusée
M. ALVAREZ-PINELLI	A.P.C. - Titulaire	Présent
M. PIERI L.	A.P.C. - Titulaire	
M. BARBAGELATA O.	A.P.C. - Titulaire	

Me NESA C.	A.P.C. - Titulaire	
M. CASANOVA J.P.	A.P.C. - Titulaire	
Me BATTINI N.	F.C.P.E. - Titulaire	
Me GIOVANNANGELI	F.C.P.E. - Titulaire	Présente
M. PERRIN C.	F.C.P.E. - Titulaire	Présent
Me PERETTI D.	F.C.P.E. - Titulaire	Présente
Me SAIDY M-A	F.C.P.E - Supp	Présente
Me COSTE Anna	Déléguée Elève	Présente
M. RIMASSA Antoine	Délégué Elève	Présent

Point sur la rencontre avec Me Ottavi, Adjointe (12 mars)

Cette rencontre anticipait le vote du budget afin de déterminer les besoins importants de l'école.

Me OTTAVY a des réunions régulières avec la D.S.T. La priorité est donnée à l'école.

Les aspects matériels

L'équipement informatique de l'école a été livré. Il fonctionne. Différents points vont être à améliorer. La formation des enseignants est en cours, elle nécessitera de trouver des temps de formation complémentaires. Les paramétrages sont compliqués à obtenir en raison du nombre d'écoles équipées (imprimante, clouds, logiciels complémentaires...)

Le mur extérieur, qui avait subi des dégradations, a été rénové par des élèves, les jeunes concernés dans le cadre d'un TIG et Mako 2A.

La boîte à lire « I Libri Girundoloni » est en place. Des livres circulent tant sur la boîte positionnée sur la rue que celle placée dans la cour.

Le passage de la restauration a été terminé ce qui permet aux enfants d'aller en salle de restauration les pieds au sec. Le travail effectué par l'entreprise est de qualité.

Suite à la demande des enseignants, le quota de photocopies, largement insuffisant, a été revu à la hausse passant de 53000 copies à 83500 copies. Les photocopies font partie des charges de fonctionnement à la charge de la collectivité.

Les attentes

La cabane pour le stockage du matériel EPS et du jardin est en cours d'achat. Elle permettra de libérer de l'espace dans la salle des professeurs.

Le grillage de la cour du haut serait à vérifier dans son intégralité. Vieillissant il cède au fur et à mesure des réparations successives.

La rénovation de certaines pièces de l'école

- La salle des professeurs dans la continuité de la salle de classe
- La classe de CE1-CE2
- Les stores et ou rideaux dans les classes.
 - Les stores dangereux vont être retirés et remplacés. Des filtres solaires vont être installés.
- Suite à certaines glissades qui auraient pu être plus dramatiques dans les escaliers, des nez de marche antidérapants seraient nécessaires.

Le photocopieur est vieillissant, l'appel au réparateur est très-trop fréquent. Le gaspillage de feuilles suite au bourrage est démesuré.

M. Perrin demande si un point vétusté des photocopieurs de la ville a été envisagé avec un calibrage selon le débit des écoles.

La ville souhaite qu'un point puisse être réalisé.

Le travail avec Me Ottavy a été de prioriser des travaux. Nous savons qu'ils dépassent ce qui est nécessaire.

- sol de certaines classes qui se défait
- portes et fenêtres des classes des coursives.
- Rafraichissement des peintures de certaines classes...

Un budget livres pour le centre documentaire serait à envisager (1500,00€). La ville n'engagera pas de budget pour les livres. Il convient de puiser dans le fonctionnement alloué aux fournitures des classes.

M. Kérichard souhaite qu'une aide exceptionnelle puisse dans ce cas être décidée. Lors du renouvellement du fond des médiathèques, certains livres pourraient être proposés à l'école.

A ce jour, la lisibilité budgétaire concernant les transports pédagogiques n'existe pas ce qui empêche toute anticipation pédagogique surtout que l'école n'utilise pas ces transports pour « Ecole et cinéma » ou la piscine.... Nous souhaiterions avoir une idée des budgets (fourchette) alloués à l'école pour les transports pédagogiques.

Me Ottavy signale que l'école n'est pas défavorisée en matière de transport. L'an dernier elle a bénéficié de 17 cars pour les activités pédagogiques.

M. Kérichard précise qu'effectivement l'école n'a pas à se plaindre des prises en charge transport, c'est l'anticipation et la lisibilité qui n'est pas maîtrisée par l'équipe enseignante.

Me Ottavy informe le conseil qu'elle souhaiterait qu'une réunion puisse être organisée avec les parents d'élèves des deux écoles pour les informer des difficultés engendrés par le projet de la nouvelle école.

M. Perrin demande à faire le point par rapport aux travaux inscrits sur le dernier compte-rendu.

- La centrale incendie a été remise en état.

TOILETTES

Une réflexion sur les toilettes de l'école, engagée par les délégués est essentielle. Aujourd'hui les conditions d'accueil, d'hygiène et de bien-être ne sont pas assurées de façon satisfaisantes. Les toilettes sont visibles de la route. Une rencontre entre les élèves et la ville est prévue le 26 mars à 13h30.

PASSAGE PIETON

Les parents d'élèves demandent une réflexion sur la sécurisation du passage piéton devant l'école. De nombreux parents hésitent à laisser les enfants venir seuls. Malgré les rappels, de nombreuses voitures stationnent sur le passage piéton ce qui rend dangereux la traversée de la rue par les enfants et les parents.

La présence d'un agent de la ville ou d'un adulte repéré pourrait être un élément à envisager.

Le rehaussement de ce passage ainsi qu'une signalétique appropriée seraient également des éléments à prendre en compte. Peut être qu'un groupe de travail avec la ville et des représentants de parents pourrait être une bonne chose à considérer.

Les riverains se plaignent de l'école. En effet, lors des entrées et des sorties, la rue Adolphe Landry est complètement bouchée.

Une réunion avec les services de la ville est prévue. Il est demandé à ce que les parents participent à cette réunion.

Un agent de la police municipale ou une personne (retraîtée...) pourrait être sollicité pour assurer la sécurisation du passage piéton.

Il est également demandé à ce que le stationnement place Miot ne soit pas verbalisé pendant les heures d'entrées et de sorties de la classe afin de permettre aux parents de s'y arrêter. (8h15-8h45) (11h15-11h45) (13h15-13h45) (16h15-16h45).

PREPARATION DE LA RENTREE 2019

PREVISIONNEL AU 21 MARS (HORS INSCRIPTIONS SUPPLEMENTAIRES)

STANDARD

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
25	18	18	22	20	103
PREVI	SUR 4 CLASSES				25,75

BILINGUE

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
25	25	24	23	28	125
PREVI	SUR 5 CLASSES				25

Avec les nouvelles arrivées d'élèves l'école devrait atteindre son niveau actuel. Les répartitions ne sont pas encore faites, elles dépendent des nouvelles arrivées.

Travaux pédagogiques

Mobilisation pour les fondamentaux et la réussite des élèves

Les enseignants sont engagés dans une réflexion pour élaborer un projet global et collectif pour mobiliser toute l'équipe éducative pour la réussite scolaire de tous les élèves. C'est pour les acteurs éducatifs une démarche collective de constats, d'analyses, de recherche de stratégies pédagogiques efficaces.

Travail avec la CAPA

Un travail de sensibilisation au tri auprès des élèves a été effectué auprès des élèves. Des containers vont être installés à l'école. Ils viendront compléter les boîtes et les poubelles de tri déjà existantes.

Un système de compostage pour la restauration est en réflexion. Avec la pesée des déchets, une vraie réflexion sur le gaspillage alimentaire pourrait être prévue. Une demande des parents va en ce sens.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté. (celui-ci ayant été présenté en octobre mais pas voté)

2 ajouts majeurs :

- Les retards des élèves
- L'inscription de la coopérative dans le règlement de l'école.

COOPERATIVE DE L'ECOLE

CIRCULAIRE N° 2008-095 DU 23-7-2008

La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Une coopérative OCCE est mise en place sur l'école. Celle-ci possède un mandataire nommé par le président de l'OCCE 2A. Chaque enseignant et élève est membre actif de la coopérative, ils sont donc assurés pour toutes les activités proposées dans le cadre de la coopérative. La coopérative scolaire gère un compte financier sur l'école il est demandé à **deux parents et deux élèves de participer à la commission financière**. La coopérative permet également aux élèves de participer à des événements pédagogiques.

Pour l'année en Cours Me Peretti et Me Giovannangeli font partie de la commission financière. Les deux élèves délégués également.

Ateliers de pratique artistique

Les budgets demandés à la collectivité territoriale pour les ateliers de pratiques artistiques sont arrivés. Les diverses actions vont s'enchaîner d'ici la fin de l'année.

Le démarrage a été très tardif car nous étions dans l'attente des budgets :

Développer les pratiques artistiques	Classe	Collectivité territoriale	DRAC
Arts visuels : Fabrication d'une fresque	CE1-CE2 CM1-CE2	24h 1152,00€	24h 1152,00€
Arts visuels : Parcours artistique dans les jardins de la DRAC	CE1-CE2 CE2-CM1 CM1-CM2	30h 1440,00€	30h 1440,00€
Arts visuels : Projet patrimoine et archéologie	CPB	30h 1440,00€	
LANGUE CORSE Arts visuels : Projet archéologie	CPB CE2B	90h 4320,00€	
Théâtre Langue Corse	CE2B CPB	60h 2800,00€	
Musique, cinéma Langue Corse	CE1-CE2 CE2-CM1 CM1-CM2 CM1B	144h 6912,00€	

Entrée en 6e

La procédure d'entrée en 6^e va commencer. Les enseignants ont souhaité qu'une réunion de présentation du collège Fesch puisse être organisée à l'école. Elle aura lieu courant avril.

Dans le cadre de la liaison CM2 6^e, le conseil école-collège a validé l'organisation d'un rallye mathématique entre les CM2 et les 6^e. S'en suivra une visite du collège avec une participation à un cours.

Changement de filière

Une note concernant les changements de filière est arrivée sur l'école. Les familles ont jusqu'au 12 avril pour se positionner.

Classe de découverte à Bastelica

Deux classes de la filière bilingue vont aller en classe de découverte à Bastelica.

Concert de Jazz

Un concert de jazz va être organisé à l'école en partenariat avec Jazz In Aiacchiu.

Langues vivantes

La suppression progressive des intervenants en langue vivante, nécessite un recentrage sur les potentialités offertes par l'école. Les compétences sur l'école se portant sur l'Italien, à la rentrée prochaine, l'Italien sera proposé à la filière bilingue.

Serge KERICHARD, directeur